

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

-----  
**C A B I N E T**

**BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(MCOM N°015 - 2014)

-----  
**Alain Edouard TRAORE**

*Officier de l'Ordre National*

**Bagré, le 30 avril 2014**

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 30 avril 2014  
à Bagré, province du Boulgou, Région du Centre-Est  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 00 mn  
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,  
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations,  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE**

Le Conseil a adopté trois (03) rapports :

**Le premier rapport** est relatif au renforcement des capacités et accompagnement des acteurs de la production du Pôle de croissance de Bagré.

L'adoption de ce rapport vise à contribuer à un accroissement durable de la production et de la transformation agroalimentaire dans le Pôle de croissance de Bagré par un meilleur encadrement des acteurs dans la chaîne de la production agricole.

**Le deuxième rapport** est relatif à la contribution des ministères à l'atteinte des objectifs infrastructurels de Bagrépôle.

Bagrépôle en tant que pôle pilote est appelé à promouvoir le partenariat publics privés dans un environnement de sécurisation foncière, à réaliser les infrastructures critiques à caractère structurant devant servir de leviers pour des investissements privés.

A ce jour, plusieurs ministères ont programmé un appui au développement infrastructurel de Bagrépôle, pour un montant total estimé à environ **deux milliards cent soixante onze millions neuf cent cinquante mille (2 171 950 000) francs CFA.**

L'adoption de ce rapport permet de prendre les dispositions diligentes pour accompagner la mise en œuvre du projet Pôle de croissance de Bagré.

**Le troisième rapport** est relatif au bilan de deux (02) ans de mise en œuvre du projet Pôle de croissance de Bagré.

Après deux ans de mise en œuvre, le projet a atteint des résultats appréciables :

- près de **9 000** bénéficiaires directs dont **17%** de femmes ;
- **42** nouvelles entreprises et **6 171** emplois directs créés à travers les nouvelles exploitations agricoles ;
- plus de **quatre (4) milliards de francs CFA** d'investissements privés.

Le Conseil félicite la Direction générale pour le bon pilotage du projet, les producteurs pour leur engagement et les partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement.

Au terme de ses délibérations, le Conseil a instruit les ministres concernés à poursuivre la réalisation des infrastructures structurantes sur la base du chronogramme préétabli.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

Le Conseil a adopté trois (03) décrets:

**Le premier décret** est relatif à l'ouverture d'un Consulat honoraire et nomination de Consul et de Vice-Consul honoraires du Burkina Faso à Séoul.

Au terme de ses délibérations, le Conseil a marqué son accord pour l'ouverture du Consulat honoraire du Burkina Faso à Séoul et pour la nomination du **Dr Ki-Seok Korbil KIM** en qualité de Consul honoraire et du **Dr Bong Gun CHUNG**, en qualité de Vice-Consul honoraire du

Burkina Faso à Séoul, avec pour circonscription consulaire la République de Corée.

**Le deuxième décret** porte révocation du Consul honoraire du Burkina Faso à Maradi en République du Niger.

L'adoption de ce décret permet le remplacement de Monsieur **Nathanaël OUEDRAOGO**, résidant désormais au Burkina Faso depuis 2013.

**Le troisième décret** porte nomination d'un Consul honoraire du Burkina Faso à Beyrouth en République du Liban.

Au terme de ses délibérations, le Conseil a marqué son accord pour la nomination de **Monsieur Kamal SIOUFI**, en qualité de Consul honoraire du Burkina Faso à Beyrouth, avec pour circonscription consulaire l'ensemble du territoire libanais.

### **I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Le Conseil a adopté quatre (04) rapports :

**Le premier rapport** est relatif à un décret portant création du Fonds de promotion des Pôles de croissance (FP-PC).

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un instrument de financement en vue de contribuer à la mise en œuvre efficace des actions de développement des Pôles de croissance.

**Le deuxième rapport** est relatif à deux (02) décrets :

**Le premier décret** porte adoption de la note de cadrage pour la préparation du projet Pôle de croissance du Sahel.

**Le second décret** porte création, attributions, organisation, composition et fonctionnement du dispositif institutionnel de préparation du projet Pôle de croissance du Sahel.

Le Pôle de croissance du Sahel va se développer autour du secteur minier et du secteur de l'élevage.

L'adoption de ce rapport permet d'accélérer et de conduire efficacement le processus de sa mise en place.

**Le troisième rapport** est relatif à la situation d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2013 au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, pour une prévision annuelle révisée de **1 904,08 milliards de francs CFA**, le niveau global de mobilisation des ressources de l'Etat se chiffrait à **1 650,50 milliards de francs CFA**, soit un taux de réalisation de **86,68%** contre **1 487,73 milliards de francs CFA** en fin décembre 2012.

A la date du 31 décembre 2013, les recettes propres s'élevaient à **1 106,92 milliards de francs CFA** pour des prévisions annuelles corrigées de **1 154,96 milliards de francs CFA**, soit un niveau de réalisation de **95,84%**, contre **1 004,06 milliards de francs CFA** en fin décembre 2012, d'où un accroissement de **102,87 milliards de francs CFA**.

Au 31 décembre 2013, sur une dotation révisée de **1 904,08 milliards de francs CFA**, le total des dépenses exécutées se chiffrait à **1 693,70 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **88,95%** contre **90,16%** à la même date en 2012.

**Le quatrième rapport** est relatif au Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2015-2017 et aux orientations du budget de l'Etat, gestion 2015.

Le cadrage budgétaire a permis d'élaborer le budget 2015 axé sur le renforcement des piliers de la croissance, de la défense nationale et la sécurité intérieure, la promotion de la bonne gouvernance, la consolidation des acquis sociaux et la poursuite des mesures pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le volume des ressources propres du budget 2015 est estimé à **1 376,31 milliards de francs CFA**, soit une hausse de **6,21%** par rapport aux prévisions ajustées du budget 2014.

Pour les années 2016 et 2017, ce volume se chiffre respectivement à **1 477,11 milliards de francs CFA** et **1 612,59 milliards de francs CFA**, soit une hausse de l'ordre de **9,17%**.

Les dépenses courantes enregistrent une hausse de **9,25%** sur la période consécutive à l'accroissement de toutes ses composantes et de **8,42%** entre 2014 et 2015.

Les dépenses sur ressources propres augmentent en moyenne de **8,46%** sur la période 2015-2017 contre **8,25%** sur la période antérieure.



Les besoins de financement sont estimés en 2015 à **216,69 milliards de francs CFA** contre **213,05 milliards de francs CFA** en 2014. L'adoption de ce rapport vise à dégager des prévisions de ressources globales et à les affecter à la mise en œuvre des grands programmes définis par les référentiels en matière de développement économique et social.

#### **I.4. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE**

Le Conseil a adopté un décret portant octroi d'un permis d'exploitation industrielle de grande mine de manganèse à la société PAN AFRICAN TAMBAO (PAT) SA, à Tambao dans la commune de Markoye, province de l'Oudalan, région du Sahel.

Le permis d'exploitation couvre une superficie de 26 km<sup>2</sup> pour une production annuelle prévisionnelle de 3 millions de tonnes.

L'adoption de ce décret permet la mise en place du projet d'exploitation du gisement de manganèse de Tambao.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil une communication relative à la visite d'amitié et de travail de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso à Singapour, du 22 au 25 avril 2014.

Au cours de son séjour, le Chef de l'Etat a présidé le forum des investisseurs privés du Burkina Faso à Singapour.

Ce forum a permis au Burkina Faso de tisser des relations de partenariat avec les investisseurs privés asiatiques.

Le Conseil se félicite de nombreuses annonces de financement et instruit les départements concernés à poursuivre les concertations et diligenter les actions pour leur aboutissement.

Le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres a, en outre informé le Conseil des conditions favorables ayant permis la bonne tenue du Conseil des ministres à Bagré.

Le Conseil félicite l'ensemble des populations et les forces vives de la Région du Centre-Est pour leur forte mobilisation et l'accueil réservé à Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

**II.2.** Le ministre de l'Economie et des finances a fait au Conseil une communication relative aux conclusions de la revue annuelle 2014 de la SCADD tenue le 29 avril 2014 sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Premier ministre.

Le rapport de performance 2013 fait ressortir sur l'ensemble des quatre axes stratégiques, un taux de réalisation des mesures de la matrice de performance de 66,6% et un taux de l'atteinte des cibles des indicateurs de 62%.

**II.3.** Le ministre des Mines et de l'énergie a fait au Conseil une communication relative au lancement des travaux de construction de la mine d'or de Karma dans la province du Yatenga le 22 mai 2014.

**II.4.** Le ministre des Sport et des loisirs a fait au Conseil une communication relative à la victoire des Etalons cyclistes au tour cycliste du Togo et au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Maroc 2015.

Le Conseil félicite l'ensemble des acteurs du cyclisme pour cette victoire et encourage les Etalons football à persévérer pour garantir la qualification du Burkina Faso à la CAN, Maroc 2015.

### **III. NOMINATIONS**

### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

- Monsieur Povôr Yerô Thierry Fabrice **PODA, Mle 119 293 F**, Inspecteur du trésor, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des affaires administratives et financières de la Commission de l'informatique et des libertés (CIL).

#### **B. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE**

- Monsieur Zanna Julien **ZONGO, Mle 55 735 B**, Inspecteur des impôts, 1<sup>er</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur des affaires administratives et financières du Service national pour le développement (SND).

#### **C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- Monsieur Adama **BADOLO, Mle 34 825 X**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général adjoint des impôts ;
- Monsieur Hamadou **KABORE, Mle 52 169 J**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'informatique et des prévisions ;
- Monsieur Jules **TAPSOBA, Mle 44 071 D**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du contrôle fiscal ;

- Madame Alice **HENRY/ZANGO, Mle 33 326 R**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des services fiscaux ;
- Monsieur Bakary **TRAORE, Mle 24 972 K**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Sud-Ouest ;
- Monsieur Mamadou **KY, Mle 24 963 B**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Centre-Est ;
- Monsieur Bakankan **OUATTARA, Mle 41 594 F**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Centre-Nord ;
- Monsieur Jean Paul **GALBANI, Mle 41 587 M**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Centre ;
- Monsieur Innocents **OUEDRAOGO, Mle 47 701 K**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des Moyennes entreprises des Hauts-Bassins.

#### **D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**

- Monsieur Mathias **ILBOUDO, Mle 22 123 B**, Conseiller des affaires économiques, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon est nommé Inspecteur technique des services ;

- Monsieur Claude **KOANDA, Mle 118 959 T**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la réglementation et du contentieux ;
- Monsieur Abdramane **SANOU, Mle 91 506 Y**, Gestionnaire urbain, 1<sup>ère</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Habitat et de l'urbanisme du Centre-Sud ;
- Monsieur Gabriel Kouzéni **YODA, Mle 74 249 M**, Ingénieur géomètre, 1<sup>ère</sup> catégorie, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Habitat et de l'urbanisme des Cascades ;
- Monsieur Ardjouma **BAYOGO, Mle 229 857 B**, Conseiller en aménagement du territoire, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Habitat et de l'urbanisme du Centre-Est.

#### **E. AU TIRE DU MINISTERE DES SPORTS ET LOISIRS**

- Monsieur Bazoin **BAKO, Mle 18 687 W**, Inspecteur de la jeunesse et des sports, 3<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Koudougou David **YAMEOGO, Mle 18 503 U**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la formation technique, de la réglementation et des normes ;
- Monsieur Alain Florent **YELEMOU, Mle 46 245 D**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;
- Monsieur Eloge **DABIRA, Mle 117 239 P**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé



Directeur provincial des sports et des loisirs du Sourou, Région de la Boucle du Mouhoun ;

- Monsieur Oula Sébastien **COULIBALY, Mle 217 131 V**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Nayala, Région de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Oumarou **OUEDRAOGO, Mle 227 633 H**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs des Balé, Région de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Seydou **ZORE, Mle 1147 242 R**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs de la Kossi, Région de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Bademè **NEYA, Mle 207 657 H**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Bazèga Région du centre Sud;
- Monsieur Souleymane **PAGABELEM, Mle 207 642 C**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Nahouri, Région du centre Sud;
- Monsieur Mathurin **SOW, Mle 207 654 R**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Noubiel, Région du Sud Ouest;
- Monsieur Emmanuel **ZONGO, Mle 207 664 B**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est

- nommé Directeur provincial des sports et des loisirs de la Bougouriba , Région du Sud-Ouest;
- Monsieur Sylvestre **Dramane OUEDRAOGO, Mle 207 659 Y**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Ioba, Région du Sud-Ouest;
  - Monsieur Wenne Kondé Jean-Pierre **OUEDRAOGO, Mle 207 655 Z**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Ziro, Région du Centre-Ouest ;
  - Monsieur Armand Sylvain **ILBOUDO, Mle 98 211 X**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Sanguié, Région du Centre-Ouest ;
  - Monsieur Madou **COULIBALY, Mle 236 370 N**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Yagha, Région du Sahel ;
  - Monsieur Zakaridja **SORE, Mle 217 120 M**, Professeur certifié d'EPS, 1<sup>er</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Soum, Région du Sahel ;
  - Monsieur Youssoufou **OUEDRAOGO, Mle 111 516 M**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Namentenga, Région du Centre-Nord ;
  - Monsieur Yacouba **OUEDRAOGO, Mle 98 215 P**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est

nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Bam, Région du Centre-Nord ;

- Monsieur Moumouni **TRAORE, Mle 98 191 A**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Kéné Dougou, Région des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Guénolé **ZABSONRE, Mle 217 128 K**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Tuy, Région des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Lalbilo Mathieu **OUEDRAOGO, Mle 85 236 L**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Kourwéogo, Région du Plateau Central ;
- Monsieur Christian **OUEDRAOGO, Mle 25 822 W**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 15<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Ganzourgou, Région du Plateau Central ;
- Monsieur Ousmane **NONG-NOGO, Mle 237 912 N**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Zondoma, Région du Nord ;
- Monsieur Ousmane **OUEDRAOGO, Mle 119 266 G**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs du Passoré, Région du Nord ;

- Monsieur Abdoulaye **ZONGO, Mle 207 672 K**, Professeur adjoint d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et des loisirs des Banwa/Région de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Bertrand **TUYNNA, Mle 94 658 V**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs du Koulpelogo/Région du Centre-Est ;
- Monsieur Moustapha **YANGANE, Mle 94 663 K**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs du Kourittenga/Région du Centre-Est ;
- Monsieur Kambatierè Arsène **SOME, Mle 117 241 J**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs de la Léraba/Région des Cascades ;
- Monsieur Soumaïla **SOMA, Mle 237 979 A**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs de la Kompienga/Région de l'Est ;
- Monsieur Norbert **NACOULMA, Mle 98 184 Y**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs de la Tapoa/Région de l'Est ;
- Monsieur Boubié Alberic **BASSIE, Mle 237 987 J**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs de la Gnagna/Région de l'Est ;

- Monsieur Harouna **BOUDA, Mle 98 212 D**, Maître d'éducation physique et sportive, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial des sports et loisirs de la Sissili/Région du Centre-Ouest.

#### **F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION**

- Monsieur Batién **NAMA, Mle 29 996 K**, Conseiller d'éducation, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Yénignia **BANGOU**.

#### **G. AU TITRE DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES**

- Monsieur Alain Thierry Jean-Baptiste **OUATTARA, Mle 22 490 B**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Secrétaire général adjoint du gouvernement et du Conseil des ministres ;
- Monsieur Saïdou **OUEDRAOGO, Mle 37 587 S**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé chef de département des études et de la planification ;
- Monsieur Koudougou Lucien **ILBOUDO, Mle 49 460 P**, Ingénieur d'application des techniques informatiques, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon est nommé Chef de département des techniques de l'information et de communication.

## **III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

### **A. MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE**

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

**Le premier décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Société minière Gryphon SA :

#### **Au titre du ministère des Mines et de l'énergie :**

- Monsieur Jean-Baptiste **KABORE, Mle 7 941 N**, Analyste financier.

#### **Au titre du ministère de l'Economie et des finances :**

- Madame Hortense Béatrice Georgette **BONI, Mle 17 010 K**, Inspecteur du trésor.

**Le second décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la société Pan African Tambao (PAT) SA :

#### **Au titre du ministère des Mines et de l'énergie :**

- Monsieur Lamoussa Windpingré Pascal **ZOMBRE, Mle 130 355 G**, Magistrat.

#### **Au titre du ministère de l'Economie et des finances :**

- Monsieur Yamsékré **TIENDREBEOGO, Mle 00 802 W**, Economiste.

## **B. MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Balima Mohamed **TEGA, Mle 17 306 L**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Société burkinabé de télédiffusion (SBT).

## **C. MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Alfred Marie Joachim **TAPSOBA**, Ingénieur en Génie civil, Administrateur représentant le Syndicat national des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics du Burkina Faso (SNEBTP) au Conseil d'administration du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP).

## **D. MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Franck **HUMBERT**, Conseiller de coopération et d'action culturelle, membre représentant les partenaires techniques et financiers au Conseil de gestion du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID).

## **E. MINISTERE DE L'EAU, DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil a adopté trois (03) décrets :

**Le premier décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA).

**Au titre du ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité :**

- Monsieur Idrissa **BARRY, Mle 212 177 V**, Administrateur civil.

**Au titre du ministère de l'Habitat et de l'urbanisme :**

- Monsieur Salifou **KABORE, Mle 24 633 D**, Ingénieur géomètre.

**Au titre du ministère de l'Environnement et du développement durable :**

- Madame Watta **OUEDRAOGO/KOULIBALY, Mle 74 284 H**, Ingénieur/Gestionnaire de l'environnement.

**Le deuxième décret** nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence de l'eau des Cascades (AEC):

**Au titre du ministère de l'Eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement :**

- Monsieur Fidèle **KOAMA, Mle 216 304 A**, Ingénieur du génie rural.

**Au titre du ministère de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire :**

- Monsieur Adama **KONE, Mle 14 007 L**, Directeur provincial de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire de la Comoé.

**Au titre du ministère de l'Economie et des finances :**

- Mademoiselle Minata **OUATTARA, Mle 91 245 E**, Administrateur des services financiers.



**Au titre du ministère des Infrastructures, du désenclavement et des transports :**

- Monsieur Ribiga Benjamin **OUEDRAOGO, Mle 71 671 B**, Ingénieur d'Etat des techniques, routes et transports.

**Au titre de la Région des Cascades :**

- Monsieur Bahona Alexis **SOULAMA**, Maire de la commune de Banfora ;
- Monsieur Diakalidja **OUATTARA**, Maire de la commune de Sindou.

**Au titre de la Région des Hauts-Bassins :**

- Monsieur Seydou **CISSE**, Maire de la commune de Samogohiri.

**Au titre de la Région du Sud-Ouest :**

- Monsieur Siebou Wielté **HIEN**, Maire de la commune de Loropéni.

**Au titre du secteur de l'industrie :**

- Monsieur Yacouba **GOUMBANI**, Ingénieur agronome.

**Au titre du secteur de la pêche :**

- Monsieur Daouda **DEMBELE**, Secrétaire général de l'Union départementale des pêcheurs de Douna.

**Au titre du secteur du tourisme, de la chasse et de la défense de l'environnement :**

- Monsieur Antoine **OUATTARA**, Chargé d'éducation environnementale à l'Association inter villageoise de gestion des ressources naturelles et de la faune de la Comoé-Léraba.

**Au titre du secteur de la production d'eau potable/Assainissement :**

- Monsieur Arsène Ali **TIENDREBEOGO**, Chef de Centre de regroupement de l'Office nationale de l'eau et de l'assainissement (ONEA) de Banfora.

**Au titre du personnel de l'Agence de l'eau des Cascades :**

- Monsieur Nébilma Jérôme **BAZONGO, Mle 223 193 J**, Technicien supérieur en hydrologie.

**Le troisième décret** nomme monsieur Fidèle **KOAMA, Mle 216 304 A**, Ingénieur du génie rural, Président du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau des Cascades (AEC).

**F. MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA  
DECENTRALISATION**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination des personnes ci-après, membres au Conseil de gestion du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT).

**Au titre ministère de l'Aménagement du territoire et de la  
décentralisation :**

- Monsieur Charles **KI, Mle 19 669 N**, Inspecteur du trésor.

**Au titre des Conseils régionaux :**

- Monsieur Aboubacar Réliwendé **SAVADOGO**, Président du Conseil régional du Nord ;
- Monsieur Maxime **KONE, Mle 102 463 J**, Président du Conseil régional de la Boucle du Mouhoun.

**Au titre de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) :**

- Monsieur Jérôme **ZOMA, Mle 40 414 L**, Maire de la commune de Koudougou ;
- Madame Joséphine **NIAMOUKARA, Mle 270 492 001**, Maire de la commune de Kiembara.

Le Ministre de la Communication  
Porte-parole du Gouvernement

**Alain Edouard TRAORE**

*Officier de l'Ordre National*